



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 23 février 2022

A75 – Communes de Lapanouse-de-Cernon, La Cavalerie, La Bastide-Pradines, Saint-Georges-de-Luzençon et Creissels (12)

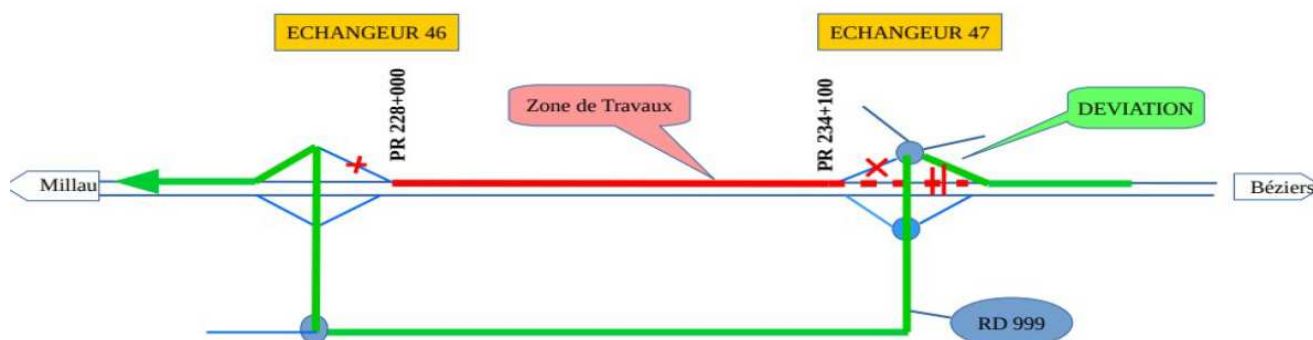
Travaux de réfection de la chaussée Restrictions de circulation du mercredi 23 février au mardi 8 mars 2022

En raison de travaux de reprise de la couche de roulement, la DIR Massif Central informe de la coupure de l'A75 entre les échangeurs n° 46 (Beaumescurie) et n° 47 (La Cavalerie). Les usagers circulant sur l'A75 dans le sens Sud→ Nord (Béziers - > Millau) seront invités à sortir à l'échangeur n° 47 (La Cavalerie), **du mercredi 23 février au mercredi 2 mars 2022**.

Cela impliquera également la fermeture des bretelles de sortie de l'A75 par l'échangeur n° 46 (Beaumescurie) et d'entrée sur A75 par l'échangeur n° 47 (La Cavalerie), dans le sens Béziers - > Millau. Les usagers souhaitant entrer sur l'autoroute par l'échangeur n°47 (La Cavalerie) seront invités à le faire par l'échangeur n° 46 (Beaumescurie).

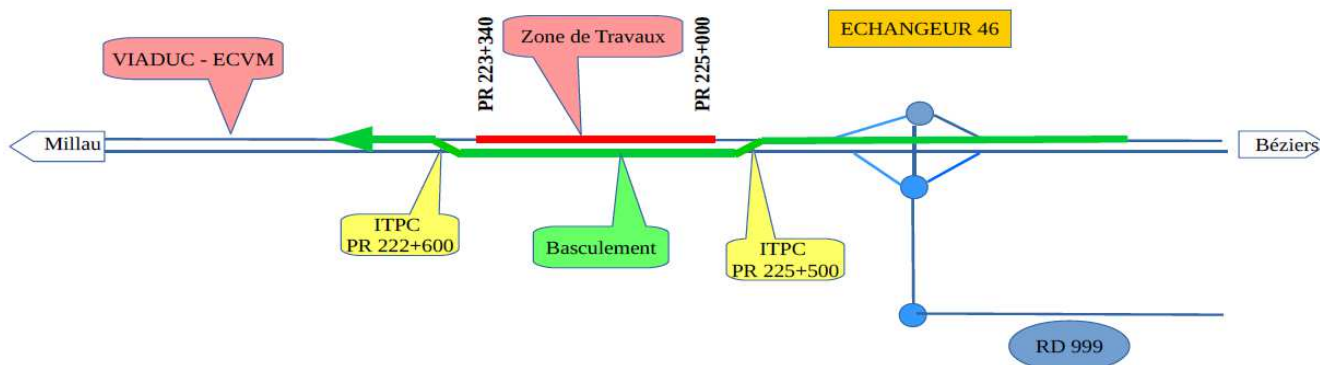
1ère Phase : Travaux du 23 février au 2 mars 2022

FERMETURE PARTIELLE (sens Sud→Nord) A75 avec déviation par RD999



2ème Phase : Travaux du 3 mars au 8 mars 2022

Du jeudi 3 au mardi 8 mars 2022 un balisage sera mis en place sur A75 sur 3km et la circulation dans le sens Sud / Nord sera basculée sur la chaussée opposée. La circulation se fera donc en bidirectionnel sur cette zone.



La vitesse limite autorisée sera abaissée à 110km/h à partir du 23 février jusqu'à ce que les travaux de réfection de chaussée soient réalisés.

Les transports exceptionnels de largeur supérieure à 3,5m seront interdits à la circulation sur l'itinéraire pendant toute la durée du chantier.

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à 80 km/h dans les zones à double sens de circulation et à 50 km/h sur les lieux de basculement.

La Direction interdépartementale des Routes Massif central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension et les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet :

<http://www.dir-mc.fr/>
<https://www.bison-fute.gouv.fr/>

Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse :
Tél : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr
Bureau de la communication
et de la qualité de l'information